

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 58 (1933-1935)
Heft: 236

Vereinsnachrichten: Procès-verbaux : séances de l'année 1934 [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Extrait des procès-verbaux des séances de la Société vaudoise des Sciences naturelles

Séance du mercredi 7 novembre 1934, à 16 h. 15.

Présidence : M. H. Goldstein, président.

Le procès-verbal de la séance du 24 octobre 1934 est lu et adopté.

Admissions. — MM. Roger Benoît, André Châtillon, Roger Freudweiler, Ivan Mahaim, André Studer, Maurice Vassaux, et Mlle Ruth Marti sont reçus dans la Société.

Candidatures. — M. George de Geofroy, chimiste industriel, présenté par MM. H. Goldstein et P. Dutoit; M. André Santschi, Dr en médecine, présenté par MM. H. Goldstein et A. Neukomm; M. Henry-François Decoppet, médecin, présenté par MM. H. Goldstein et J. Affolter; M. Jacques Paschoud, étudiant, présenté par MM. H. Goldstein et M. Bouët.

Don à la bibliothèque. — M. E. Bugnion nous a adressé un extrait de la Revue suisse de zoologie: *La larve du grand Lampyre algérien (Pelania mauritanica L.)*, article dont il est l'auteur.

Communications scientifiques.

E. Landau. — *Une forme intéressante de Helianthus annuus.*

(Voir ce Bulletin, p. 328.)

M. Maillefer prend la parole après cet exposé.

S. Aubert. — *Meum athamanticum* JACQ. au Mont d'Or sur Vallorbe (présenté par Mlle S. Meylan). (Voir ce Bulletin, p. 291.)

H. Goldstein et A. Studer. — *Nitration de l'acide 4-nitro-2-chloro-benzoïque.*

La nitration de l'acide 4-nitro-2-chloro-benzoïque conduit à l'acide 4,5-dinitro-2-chloro-benzoïque; sous l'action des alcalis, ce dernier se transforme en acide 5-nitro-4-oxy-2-chloro-benzoïque, identique au composé obtenu par VILLIGER par une voie différente. Traité par l'aniline, l'acide dinitré se transforme en acide 5-nitro-4-anilino-2-chloro-benzoïque.

Un article détaillé paraîtra dans les *Helvetica chimica acta*.

E. Gagnebin, M. Lugeon et N. Oulianoff. — *Présentation d'une carte géologique de la Dent du Midi (feuille de St-Maurice).*

M. Chuard prend la parole après cet exposé.

M. Bornand. — *Présentation d'une sérulé renfermant du sérum contre le venin de vipère.*

M. Bornand rappelle que le Dr Petitpierre, de St-Moritz, a relevé

dans la littérature médicale 25 cas mortels par morsures de vipères survenus en Suisse de 1880 à 1930.

Le traitement qui consiste à ligaturer le membre au-dessus de la morsure, à sucer la plaie, à y injecter soit du permanganate de potassium soit de l'eau de Javel, à faire ingurgiter de l'alcool, n'est pas suffisant pour empêcher l'intoxication. Seule l'injection de sérum antivenin par voie sous-cutanée, intramusculaire ou, dans certains cas graves, intraveineuse, permet d'empêcher que des accidents graves se produisent. Parmi les instituts sérothérapiques producteurs de sérum, il faut citer: l'Institut Pasteur de Paris, les instituts sérothérapiques de Vienne et de Milan et la fabrique Bayer en Allemagne. Le sérum est livré en ampoules. La maison Bayer livre le sérum, comme du reste toute une série de sérothérapeutiques, dans des *sérules*, sortes de seringues qui permettent l'injection immédiate sans avoir recours à la seringue ordinaire et sans qu'il soit nécessaire de procéder à une stérilisation avant l'emploi.

M. Bornand estime que dans les stations de montagne connues pour la fréquence des vipères, des dépôts de sérum antivenimeux et spécialement dans les sérules Behring sont absolument nécessaires.

M. Bornand présente également les veinules Behring fabriquées par la même maison. Elles permettent de faire des prises de sang aseptiques. Leur emploi est particulièrement à recommander pour les prises de sang que l'on fait pour le dosage de l'alcool lors d'accidents. L'utilisation de la veinule donne toute sécurité et remplace avantageusement la seringue qui trop souvent a été rincée au moyen d'alcool!

Conférence académique.

Le mercredi 14 novembre 1934, à 20 h. 30, à l'Aula de l'Université, a eu lieu une *conférence de M. A. Hollard*, professeur à Paris: *Les maladies des métallos : contagions et épidémies*, organisée par la Société vaudoise des Sciences naturelles dans le cadre des conférences académiques de l'hiver 1934-1935.

Séance du mercredi 21 novembre 1934, à 20 h. 30.

Présidence : M. H. Goldstein, président.

Le président souhaite la bienvenue aux médecins venus particulièrement nombreux à cette séance pour entendre la conférence de M. le professeur Ramel.

Le procès-verbal de la séance du 7 novembre 1934 est lu et adopté.

Admissions. — MM. *George de Geofroy, André Santschi, Henry-François Decoppet et Jacques Paschoud* sont admis dans la Société.

Candidatures. — M. *Edouard Balissat*, médecin, présenté par MM. H. Goldstein et R. Mellet; Mme *Marianne Balissat*, pharmacienne, présentée par MM. H. Goldstein et R. Mellet.

Don à la bibliothèque. — M. Ch. Linder nous a remis dans un recueil d'extraits du *Bulletin de la Murithienne* les résultats de ses études limnologiques poursuivies à Champex, Fully, Montorge, Lüs-
genalp et Barberine.

Communication scientifique.

H. Faes. — *Procédés nouveaux de défense des cultures contre le gel* (avec projections).

Conférence.

Dr E. Ramel. — *L'allergie en biologie médicale.*

MM. Goldstein et Bonjour prennent la parole à la suite de cette conférence.

Séance du mercredi 5 décembre 1934, à 16 h. 15.

Présidence : M. H. Goldstein, président.

Le procès-verbal de la séance du 21 novembre est lu et adopté.

Admissions. — M. Edouard Balissat et Mme Marianne Balissat sont admis dans la Société.

Candidatures. — M. Arnold Britschgy, étudiant, présenté par MM. H. Goldstein et A. de Sousa; M. Albert Kaehr, ing.-chimiste, présenté par MM. H. Goldstein et P. Dutoit.

Communications scientifiques.

F. Machon. — *La revanche du fournier.*

En 1926, rentrant de son avant-dernier voyage en Amérique du Sud, M. le Dr Machon parla à la Société des mœurs de plusieurs oiseaux de la République Argentine (voir *Bull. Soc. vaud. Sc. nat.*, 56, p. 217). Il signala l'habitude qu'a le fournier (*Furnarius rufus*) de rechercher, à défaut d'arbres ou de maisons, les poteaux des lignes télégraphiques et téléphoniques pour y construire son nid qu'il place sur la pièce de bois horizontale entre les isolateurs et le poteau.

Pour remédier aux perturbations ainsi causées, les administrations des grandes lignes de chemins de fer de la République Argentine promirent une forte somme à qui trouverait le moyen d'empêcher l'oiseau de loger à telle enseigne. Un inventeur essaya avec succès de fixer à l'endroit que choisit l'oiseau un fil de fer à la pointe affilée. L'habile maçon, le constructeur par instinct qu'est le fournier n'en sut pas tirer parti comme d'un tuteur qui eût augmenté la solidité de son nid ; il abandonna les poteaux de l'administration. Ce fait ne parle pas en faveur de son intelligence.

Mais l'oiseau prend sa revanche : les poteaux sont maintenant envahis par la vermine et par les « baves du diable » — nos fils de la Vierge, filés par la minuscule *Erigone striaticeps* —, dont l'enche-

vêtement, par temps humide, cause des perturbations bien autrement préjudiciables que celles que causait auparavant le fournier.

Le fournier, s'il n'est pas intelligent, semble doué d'une sensibilité spéciale: lors de la formidable éruption volcanique de la Cordillère des Andes du printemps 1932, seuls de tous les animaux et bien avant l'apparition du phénomène, les fourniers des environs de la capitale argentine montrèrent une agitation extraordinaire.

F. Machon. — *La pêche aux stupéfiants.*

Depuis un certain temps, les dentistes emploient avec succès pour leurs pansements le *Baume analgésique Flexer*. Le principe actif en serait le « *barbasco* », substance sur la composition de laquelle le Dr Machon n'a pu obtenir aucun renseignement, mais dont le nom lui suggère un rapprochement avec les stupéfiants que les indigènes de l'Amérique du Sud emploient pour la pêche.

Selon le capitaine D. Bernardo de Vargas Machuca (*Milicia y descripción de las Indias*, Madrid, 1599), les indigènes de la Colombie emploient pour pêcher un extrait de diverses espèces de *Tephrosia*, de *Paullinia*, de *Serjania*, pratique désignée par le verbe « *embarascar* ». Le R. P. J. José Gumilla (L'Orénoque illustré et défendu, Madrid, 1741) mentionne cette pratique chez les indigènes de l'Orénoque, qui tirent des mêmes plantes: *Tephrosia cinerea* et *T. toxicaria*, *Serjania lethalis*, *Paullinia cururù* et *P. pinnata*, les substances toxiques qu'ils utilisent pour la pêche. (Le Dictionnaire de botanique de Hoefer — Paris, 1850 — mentionne l'emploi du *P. cururù* pour empoisonner les flèches, en Guyane). Le Dr Alfred Métraux (Civilisation matérielle des tribus Tupi-Guarani, Paris, 1928), a retrouvé le même usage chez la plupart des tribus Tupi-Guarani dont il a étudié les méthodes de pêche. Mais le mot même de « *barbasco* » ne figure nulle part; le Dr Emile Hassler, qui réside au Paraguay et passe pour le plus grand connaisseur de sa flore, ne le connaît pas non plus.

Le Dr Machon lit la description d'une partie de pêche aux stupéfiants chez des Chiquitanos du Chaco boréal, tirée d'un opuscule du voyageur argentin Filiberto de Oliveira Cezar (*La vida en los bosques sud-americanos*, Buenos-Aires, 1891). En terminant, il rappelle que d'après Deniker (Les races et les peuples de la terre, Paris, 1926), la pratique de la pêche aux stupéfiants se retrouve chez les Australiens, les Indonésiens et les Mélanésiens, qu'on tient aujourd'hui pour les lointains ancêtres des indigènes de l'Amérique du Sud.

E. Wilczek et D. Dutoit. — *Ononis rotundifolia* L., *mutatio pseudopeliorrhynchus*.
(Voir ce Bulletin, p. 326.)

M. Chuard prend la parole.

E. Bugnion. — *Les organes buccaux des cérambycides* (présenté par M. A. Barbey).
(Voir Mémoires, no 33.)

L. Tschumi. — *Enquête sur les prairies naturelles du canton de Fribourg.*

A la suite de cet exposé, M. Wilczek souligne l'importance qu'il y aurait à améliorer la qualité des fourrages naturels et à diminuer

la production laitière; M. Chuard signale le fâcheux effet de l'importation des fourrages concentrés.

J. Amann. — *Etude des muscinées du massif de Naye* (présenté par M. M. Bornand). (Voir *Mémoires*, n° 34.)

Assemblée générale du mercredi 19 décembre 1934.

Présidence : M. H. Goldstein, président.

Séance administrative à 16 h. 30.

Le procès-verbal de la séance du 5 décembre est lu et adopté.

Admissions. — MM. Arnold Britschgy et Albert Kaehr sont reçus dans la Société.

Candidatures. — M. Arend H. Pol, chimiste, présenté par MM. H. Goldstein et M. Bouët; M. Benjamin Cordone, Dr ès sc., ing.-chimiste, présenté par MM. H. Goldstein et R. Mellet.

Distinction. — Le président annonce que M. le professeur B. Mayor vient d'être nommé professeur honoraire de l'Université de Lausanne.

Ordre du jour statutaire.

1. *Cotisations pour 1935.* — Le comité propose de maintenir les cotisations fixées comme suit: 12 fr. pour les Lausannois; 8 fr. pour les forains; 6 fr. pour les étudiants; finance d'entrée, 5 fr. M. Perrier demande si le Comité, vu l'augmentation du nombre des membres, a examiné la possibilité de réduire la cotisation à 10 fr. Le président répond que le comité a discuté la question, mais n'a pas cru pouvoir cette année déjà proposer cette réduction. Les propositions du Comité sont adoptées.

2. *Budget pour 1935.* — M. P. Mercier présente le projet de budget qui s'établit comme suit :

<i>RECETTES</i>	<i>DEPENSES</i>
Finances d'entrée 40.—	Administration 600.—
Cotisations 2600.—	Traitements 1500.—
Intérêts 3000.—	Abonnements (Rumine) 1000.—
Redevance de l'Etat . . . 2000.—	<i>Bulletin</i> 4580.—
Recettes <i>Bulletin</i> 150.—	Cotisation SAV et PN . . . 90.—
	Assurance incendie 20.—
<hr/> Fr. 7790.—	<hr/> Fr. 7790.—

Ce projet est adopté. M. Perrier demande si l'exercice de l'année en cours sera favorable ou non et s'il faut s'attendre à des surprises. M. Mercier répond que les prévisions sont plutôt favorables malgré le paiement d'un abonnement resté en souffrance qui devra si possible figurer sur cet exercice.

3. *Horaire des séances* pour 1935. — Le projet du Comité est adopté sans discussion.

4. M. *H. Goldstein*, président, présente le

Rapport du Comité pour l'année 1934.

Comme l'année dernière, nous sommes dans l'agréable situation de pouvoir vous présenter un rapport nettement optimiste. En effet, nos séances ont toujours été très vivantes et le nombre de nos membres a continué à augmenter.

Au cours de l'année 1934, nous avons eu le regret de perdre cinq de nos membres¹:

MM. <i>Carl-Friedrich Geiser</i> , membre honoraire, reçu en 1899					
<i>Robert Chodat</i>	»	»	»	»	1909
<i>Louis Ganty-Berney</i> , membre effectif,	»	»	»	»	1888
<i>Charles Dusserre</i> ,	»	»	»	»	1882
<i>Charles Guyaz</i> ,	»	»	»	»	1933

Nous avons enregistré la démission de six membres: MM. *Jules Chuard*, *Louis Bourgeois*, *Arnold Pictet*, *François Cavillier*, *Albert Pillichody* et *Georges Addor*. D'autre part, MM. *Charles Haenny* fils, *Edouard Meyer*, *H. P. S. Clogstoun* et *Louis Barbey* ont été inscrits comme membres en congé.

Nous avons eu le plaisir d'admettre 38 nouveaux membres :

MM. <i>Pierre Koetschet</i> , ingénieur-chimiste		Lausanne
<i>Ernest Vautier</i> , chimiste		Lausanne
<i>Alfred Fleisch</i> , prof. à la Faculté de médecine,		Lausanne
<i>Paul Rossier</i> , médecin		Lausanne
<i>Louis Chessex</i> , ingénieur		Lausanne
<i>Charles Tschäppät</i> , chimiste		Lausanne
Mlle <i>Simone Recordon</i> , pharmacienne		Tour-de-Peilz
MM. <i>Frédéric Marmillod</i> , ingénieur-chimiste		Lausanne
<i>Gustave Joyet</i> , ingénieur		Lausanne
<i>Philippe Clottu</i> , chimiste		Lausanne
<i>Henri Tecon</i> , médecin		Lausanne
<i>James Exhenry</i> , gymnasien		Lausanne
<i>Louis Lagnaz</i> , herboriste		Lausanne
<i>Albert Khouri</i> , étudiant		Lausanne
<i>Jean Bolomey</i> , prof. à l'Ecole d'ingénieurs,		Lausanne
<i>Pierre Oguey</i> , prof. à l'Ecole d'ingénieurs,		Lausanne
<i>Jean Juillard</i> , professeur		Lausanne
<i>Jacques Boolsky</i> , ingénieur		Lausanne
<i>Roman Brum</i> , Dr ès sciences		Lausanne
<i>Jean Peter</i> , pharmacien		Sainte-Croix
<i>Georges Genton</i> , ingénieur-chimiste		Lausanne
<i>Aloys Francey</i> , pharmacien		Grandson
<i>Marc Paillard</i> , forestier		Sainte-Croix

¹ Voir les notices nécrologiques, page 341.

<i>Ivan Mahaim</i> , médecin	Lausanne
Mlle <i>Ruth Marti</i> , pharmacienne	Montreux
MM. <i>Roger Freudweiler</i> , pharmacien	Lausanne
<i>André Studer</i> , ingénieur-chimiste	Lausanne
<i>André Châtillon</i> , employé	Lausanne
<i>Roger Benoît</i> , vétérinaire	Lausanne
<i>Maurice Vassaux</i> , ingénieur-chimiste	Lausanne
<i>André Santschi</i> , médecin-dentiste	Lausanne
<i>George de Geofroy</i> , chimiste industriel	Lausanne
<i>Jacques Paschoud</i> , étudiant	Lausanne
<i>Henry-François Decoppet</i> , médecin	Lausanne
<i>Edouard Balissat</i> , médecin	Lausanne
Mme <i>Marianne Balissat</i> , pharmacienne	Lausanne
MM. <i>Albert Kaehr</i> , ingénieur-chimiste	Lausanne
<i>Arnold Britschgy</i> , étudiant	Lausanne

D'autre part, M. *Henri Paschoud*, médecin, a été réinscrit comme membre effectif.

L'effectif de notre Société a évolué de la manière suivante :

Membres	Effectifs	Emérites	Honoraires	Total
Fin 1933	292	9	37	338
Diminution en 1934	13	—	2	
Augmentation en 1934	39	—	—	
Fin 1934	318	9	35	362

Le chiffre de 318 membres effectifs est le plus élevé que notre Société ait enregistré depuis sa fondation.

* * *

Conformément à notre programme, nous avons tenu 13 séances ordinaires et 3 assemblées générales. Les communications scientifiques, au nombre de 39, se répartissent comme suit : Physique 4, Chimie 5, Géologie 6, Botanique 8, Zoologie 7, Bactériologie 4, Divers 5.

Nous avons entendu 6 conférences : A. Neukomm et Ch. Zbinden, Le scorbut et la vitamine C. — J. Boolsky, La cinématographie en couleurs non professionnelle. — J. de Beaumont, L'instinct et l'intelligence chez les insectes. — E. Ramel, L'allergie en biologie médicale. — L. Déverin, Sur la structure cristalline des métaux et de leurs alliages. — H. Goldstein, La chimie des gaz de guerre.

D'autre part, nous avons organisé une conférence académique : A. Hollard, Les maladies des métaux : contagions et épidémies ; et nous avons consacré une séance extraordinaire à la visite du Musée zoologique et de la collection entomologique Morton, sous la direction de M. P. Murisier.

A l'occasion de l'assemblée générale d'été, à Sainte-Croix, nous avons visité le jardin botanique « La Dryade », les laboratoires des usines E. Paillard et les tourbières de la Vraconnaz.

* * *

Au cours de l'année 1934, nous avons publié les *Bulletins* nos 234 et 235 et les *Mémoires* nos 30, 31 et 32. Nous remercions vivement

Mlle S. Meylan, qui s'acquitte de ses fonctions d'éditeur avec une grande compétence.

Le service d'échange de publications a fonctionné normalement et nous avons enregistré huit échanges nouveaux.

La Société a été représentée au Sénat de la Société helvétique des Sciences naturelles par M. Ch. Linder et à l'assemblée générale de la Murithienne par votre président, M. H. Faes a été chargé de nous représenter au sein du comité pour l'érection d'un monument Auguste Forel.

Conformément au voeu émis par la Commission de gestion, dans son rapport de l'année dernière, nous avons prié l'Etat de procéder à une installation définitive de hauts-parleurs à l'Aula du Palais de Rumine; notre requête a reçu un accueil favorable et le nouveau dispositif a été inauguré, à la satisfaction générale, à l'occasion de la conférence académique Hollard.

M. et Mme Darbre, qui assuraient la marche de notre secrétariat depuis plusieurs années, ont demandé à être relevés de leurs fonctions à partir du 1^{er} octobre; nous avons pris acte de leur démission en les remerciant vivement pour les services rendus à notre Société. Nous avons été heureux de trouver en M. Max Bouët, Dr ès sciences, un successeur très actif et dévoué, qui s'est mis rapidement au courant de sa nouvelle activité et s'en acquitte à notre entière satisfaction.

* * *

Votre président, qui occupe son poste depuis deux ans et a fait partie du comité pendant quatre années consécutives, est doublement atteint par le règlement et n'est plus rééligible. Arrivé au terme de ses fonctions, il tient à exprimer sa profonde gratitude à tous ses collègues du comité, avec qui il a entretenu d'excellents rapports, et à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'activité de notre Société, soit par leurs travaux scientifiques, soit par leurs conseils dans les questions administratives.

5. M. E. Chuard présente le

Rapport de la Commission de gestion pour 1934.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le rôle de la Commission de gestion dans notre Société est réduit à un minimum, ce qui du reste se justifie aisément par le caractère de celle-ci.

Les statuts ne la mentionnent pas (art. 17) au nombre des organes de la Société et se bornent à l'indiquer (art. 25) comme chargée du contrôle de la gérance du Comité. Le règlement lui confie en outre (art. 11) l'inspection de la bibliothèque et lui impose l'obligation de présenter à l'assemblée générale de décembre un rapport écrit. Le voici en quelques mots, dont la brièveté s'explique par ce qui précède, pour l'année 1934.

Dans une séance commune avec le Comité de la Société, le 8 décembre, votre Commission a entendu le rapport dont il vient de vous être donné lecture et lui a donné son entière approbation, qu'elle vous demande de bien vouloir confirmer.

Comme vous venez de le constater, la marche progressive de notre Société continue à s'affirmer, en particulier par le nombre de ses membres effectifs, qui dépasse aujourd'hui le chiffre jamais atteint jusqu'ici de 300. Nous remercions et félicitons le Comité et ses collaborateurs de ces succès qui ne se bornent pas au recrutement, mais se manifestent aussi dans le domaine où s'exerce surtout l'activité de la Société: l'avancement des sciences physiques et naturelles. Nous voulons adresser des remerciements particuliers à notre président, M. le professeur Goldstein, qui, arrivé à l'expiration de ses pouvoirs, quitte, à notre grand regret, et son siège de président et sa place dans le Comité. Suivant fidèlement les traces de son prédécesseur, il est pour beaucoup dans ce renouveau de la Société dont nous nous félicitons.

La bibliothèque de la Société dont l'inspection nous est confiée se divise comme vous le savez en deux parties inégales.

1. Celle qui se trouve dans notre local du Palais de Rumine et qui comprend les publications de la Société, avec les stocks disponibles, passablement encombrants et dont la diminution est souhaitable. Nous avons appris que le Comité s'en occupe et prendra à ce sujet prochainement des décisions. Ce même local reçoit les publications périodiques provenant d'abonnements ou d'échanges, et notre secrétaire a la charge de les classer et de les conserver à l'usage des membres, jusqu'à remise à la Bibliothèque cantonale.

2. Dans cette dernière se trouvent, conséquence de la convention du 20 mai 1899 entre l'Etat de Vaud et la Société, tous les ouvrages et publications périodiques qui nous appartenaient à cette date ou qui ont été dès lors acquis par voie d'échange ou autrement. Ces ouvrages portent le sceau de la Société, mais demeurent la propriété de l'Etat qui en a la garde.

Après avoir constaté le bon ordre des publications conservées et classées par notre secrétariat (ce qui n'est pas une petite besogne, le nombre des échanges s'élevant aujourd'hui à 368), nous avons considéré de notre devoir d'examiner également la situation en ce qui concerne l'ensemble des ouvrages remis à la Bibliothèque cantonale. Notre collègue, M. P. Dufour, a bien voulu accepter cette tâche. Il a pu constater, et nous l'en remercions, que le classement de nos périodiques, partie principale et la plus vivante, si l'on peut dire, de nos remises à la Bibliothèque cantonale, est en bonne voie. Environ 28 000 fascicules sur quelque 33 000 sont incorporés à la bibliothèque et en partie reliés, donc prêts pour la consultation. En revanche, il reste beaucoup à faire en ce qui concerne le fonds remis à la suite de la conclusion de la convention. Le bibliothécaire auxiliaire qui s'en occupait, M. Choffat, a interrompu son travail et n'est pas remplacé. Si notre Comité pouvait apporter au directeur de la bibliothèque

thèque, M. Roulin, qui fait déjà tout son possible dans ce sens, son appui en vue d'une reprise du travail de classement, nous lui en serions reconnaissants.

Nous vous proposons, Mesdames et Messieurs, d'approuver avec remerciements chaleureux la gestion de notre Comité pour l'année 1934.

Les membres de la Commission de gestion :

(signé) CHUARD, TSCHUMI, PIERRE DUFOUR.

M. Perrier demande si les échanges de périodiques ne se sont pas ressentis des temps difficiles et si quelques-uns d'entre eux n'ont pas dû être abandonnés. Le président répond qu'il n'en est rien pour le moment et que le nombre des échanges a même augmenté pendant l'année.

Ces rapports sont adoptés.

6. *Nomination du Comité pour 1935.* — M. H. Goldstein n'est pas rééligible. Sont élus: MM. N. Oulianoff, P. Mercier, J. Affolter, R. Stucky et M. Bornand. M. N. Oulianoff est élu président et M. P. Mercier est élu vice-président.

7. *Nomination de la Commission de gestion.* — Sont élus: MM. L. Tschumi, P. Dufour et Mlle B. Porchet.

8. *Nomination de la Commission de vérification des comptes.* — Sont élus: MM. G. Tecon, L. Baudin et P. Bovey.

9. M. M. Bornand présente le rapport de la Commission vaudoise pour la protection de la nature; M. P. Darbre est élu membre de la dite Commission.

Rapport sur l'activité de la Commission vaudoise pour la Protection de la Nature en 1934.

La Commission a tenu deux séances, une en avril et la seconde en décembre; au mois de juillet, la Commission vaudoise a organisé aux Rochers de Naye une réunion des commissions romandes. Nous avons entendu une intéressante conférence de notre collègue M. le Professeur Galli-Valerio sur un sujet d'actualité: Animaux utiles et nuisibles. M. le Professeur Badoux, de Zurich, délégué par le Comité du Naturschutz, et M. le Dr Zimmerli, chef du Service fédéral de la chasse, nous ont fait le plaisir d'assister à notre réunion. L'an prochain, nous nous trouverons à Pont-de-Nant, invités par M. le Professeur Wilczek. Nous estimons que ces réunions intercantonales dont nous avons pris l'initiative seront très utiles, car elles permettent d'échanger des idées sur des questions qui nous sont chères et de collaborer d'une façon plus efficace à la grande œuvre que poursuit la Ligue pour la protection de la Nature.

Une des principales tâches de notre Commission, cette année, a été la collecte des signatures pour la pétition au Grand Conseil, et c'est avec plaisir que nous avons pu constater que 9000 de nos concitoyens partagent les mêmes idées que nous quant à la protection de la faune et au maintien de réserves perpétuelles.

On connaît le sort de notre pétition; le Grand Conseil l'a renvoyée au Conseil d'Etat à titre de renseignement. Est-ce à dire que c'est un enterrement de première classe? Nous ne le croyons pas, car l'honorable Chef du Département de l'agriculture a donné l'assurance que l'expérience de Pampigny ne se renouvellerait pas, et que le Conseil d'Etat cherchera en chaque circonstance la solution tenant compte des trois groupes d'intérêts légitimes qui sont en présence: ceux des amis de la nature, ceux des chasseurs et ceux des agriculteurs. Notre pétition nous a permis de prendre nettement position et publiquement vis-à-vis de certaines questions touchant à la protection de la faune; à l'avenir, il sera difficile de ne pas tenir compte de nos vœux. Nous accordons notre confiance à notre haute autorité exécutive et nous pouvons l'assurer de notre collaboration.

Nous sommes intervenus auprès du Département des travaux publics afin que des ordres soient donnés aux cantonniers pour qu'ils ne mettent pas le feu aux broussailles ou aux haies, abris naturels des oiseaux et du gibier. Le dit Département nous a avisés qu'il serait fait droit à notre demande. Une semblable démarche a été faite auprès de la direction des C. F. F., service de la voie.

La Pierre-à-Coulet, à St-Prex, bloc erratique protégé par l'Etat de Vaud, a failli devenir la proie d'un entrepreneur; nous avons rappelé au Département des travaux publics que ce bloc était protégé; des mesures immédiates ont été alors prises pour empêcher son exploitation.

La question de la protection de la flore a retenu notre attention; actuellement c'est le Département de l'agriculture qui est chargé d'élaborer les arrêtés relatifs à la protection de la flore. Nous avons été priés de revoir l'arrêté du 27 juin 1930 et de faire des propositions pour des modifications éventuelles. En plus des plantes actuellement protégées, nous avons introduit la primevère auricule et le nénuphar; cette dernière plante est menacée d'extinction au lac de Bret, car elle est mise au pillage.

Un article 4 nouveau a été proposé, car il vise la protection des réserves des Tenasses aux Pléiades, propriété de l'Université de Lausanne, et de la Vraconnaz, propriété de la Ligue Suisse.

Un article 5 nouveau a également été proposé; il spécifie que des autorisations spéciales devront être demandées pour la cueillette des plantes médicinales ou pour la récolte de plantes dans un but scientifique. Les champignons ont attiré notre attention et nous avons proposé que leur cueillette par arrachage et par grattage soit interdite. En automne, on nous signalait qu'il se vendait des cyclamens dans les rues de Lausanne; nous avons signalé le cas à la Direction de police; le vendeur, qui ignorait l'interdiction de vente, a été mis en demeure de vider les lieux.

La Commission, dans sa dernière séance, a émis le vœu que lorsque le prochain arrêté sur la protection de la flore entrera en vigueur, les articles prévoyant des sanctions contre les contrevenants soient appliqués.

Nous avons entrepris des démarches auprès de la commune de Cudrefin pour la location ou l'achat d'une parcelle des grèves situées entre le village et la Broye. Cette région est unique en Suisse avec sa flore palustre et lacustre, ses fourrés et surtout sa faune et ses oiseaux. Une réserve totale est tout indiquée dans cette région. Si nous pouvions devenir acquéreurs de la parcelle que nous convoitons, le Département de l'agriculture envisagerait la création d'une réserve de chasse dans la partie qui appartient à l'Etat.

Lors de notre réunion aux Rochers de Naye, nous avons demandé à notre collègue le Dr Buchi, de la Commission fribourgeoise, de s'intéresser à la partie supérieure du vallon des Cases et de la protéger; de notre côté, nous pourrions envisager la création d'une réserve dans le vallon du Béviaux actuellement mis à ban par le reboisement.

Les rapports entre notre Commission et le Comité de la Ligue pour la protection de la Nature ont été des plus cordiaux. C'est par une entente parfaite avec le Naturschutz que nous arriverons à développer dans nos cantons l'œuvre si belle qui doit sauvegarder les beautés naturelles de notre pays.

A la suite de notre pétition au Grand Conseil, les rapports entre notre Commission et les chasseurs ont été quelque peu tendus; de notre côté, nous ne ferons jamais preuve de fanatisme, mais nous désirons que toutes les questions concernant la chasse soient examinées de part et d'autre de façon objective. Nous demandons également que les chasseurs discutent d'une façon scientifique les problèmes de la biologie animale et renoncent aux idées empiriques dont la plupart ont de la peine à se détacher.

Dans l'intérêt des deux parties, il serait nécessaire, comme l'a fait remarquer notre collègue, M. le Professeur Galli-Valerio, d'instaurer une commission d'étude sur la chasse, et je ne doute pas qu'un jour ou l'autre, protecteurs de la nature et chasseurs finiront par s'entendre et se comprendre.

Dr M. BORNAND, Président.

Séance scientifique à 20 h. 30.

Conférence.

L. Déverin. — *Sur la structure cristalline des métaux et de leurs alliages.* (Voir ce Bulletin, p. 277.)

MM. Perrier, Mercier et Goldstein prennent part à la discussion.

Notices nécrologiques.

Louis Ganty-Berney.

Originaire de Lutry; né à Château-d'Oex le 25 décembre 1857. Etudes scientifiques à Lausanne et en Allemagne. Maître au collège Henchoz, à Château-d'Oex, de 1887 à 1901. Voyer du Pays-d'Enhaut de 1913 à 1931. Membre effectif de notre Société dès le 6 juin 1888. Décédé à Château-d'Oex le 18 février 1934.

Carl-Friedrich Geiser.

Originaire de Langenthal; né le 26 février 1843. Dr phil. Privat-docent dès 1863, puis professeur ordinaire de géométrie et de mathématiques supérieures à l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich, de 1873 à 1913; recteur de 1881 à 1887 et de 1891 à 1895. Auteur de *Einleitung in die synthetische Geometrie* et de nombreux travaux scientifiques. Membre honoraire de notre Société dès le 17 juin 1899. Décédé à Küsnacht (Zurich) le 7 mars 1934.

Robert Chodat.

Né à Moutier-Grandval (Jura bernois) le 6 avril 1865. Etudes secondaires à Bienne; études universitaires à Genève. Pharmacien diplômé et Dr ès sciences en 1887. Privat-docent à l'Université de Genève en 1888, professeur extraordinaire en 1889, professeur ordinaire de botanique en 1891, directeur de l'Institut botanique de l'Université; recteur de 1908 à 1910. Botaniste éminent, auteur de plus de 450 publications scientifiques dans le domaine des fermentes oxydants, la physiologie et l'anatomie des plantes, la paléontologie végétale et la géobotanique. Principaux ouvrages: *Principes de botanique*, *Algues vertes de la Suisse*, *Polymorphisme des algues*, *Biologie des plantes aquatiques*. Directeur du jardin et du laboratoire de botanique alpine, la *Linnæa*, à Bourg-Saint-Pierre. Membre correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, membre honoraire de nombreuses sociétés scientifiques suisses et étrangères, Docteur *honoris causa* des Universités de Cambridge, Manchester, Liverpool et Bruxelles. Membre honoraire de notre Société dès le 19 juin 1909. Décédé à Pinchat près Genève le 28 avril 1934.

Charles Dusserre.

Originaire de Renens; né le 2 juin 1860. Etudes à l'Ecole industrielle de Lausanne, puis à l'Ecole polytechnique de Zurich; licencié ès sciences en 1881. Maître au collège d'Yverdon de 1881 à 1882, puis chimiste à la fabrique d'engrais de Fribourg. Dès 1895, chef du laboratoire de la Station agricole cantonale, à Lausanne; en 1898, directeur de l'Etablissement fédéral de chimie agricole. Privat-docent à l'Université de Lausanne. Prend sa retraite en 1930. Membre ef-

fectif de notre Société dès le 15 février 1882; président en 1905. Décédé à Lausanne le 18 juin 1934.

Communications et publications dans notre *Bulletin*: Action du sulfate de cuivre sur quelques plantes, 33 (1897), XXXIV. Sols arables de la commune de l'Isle, 34 (1898), XLIV. Influences des fertilisants sur le rendement des prairies, 36 (1900), XX. Lombrics et composition chimique de la terre arable, 38 (1902), XV. Pouvoir absorbant des terres arables, 39 (1903), XXVIII. Action du verdet raffiné sur le mildiou, 40 (1904), XLIX. Notice sur Villeneuve, 41 (1905), 205. Rapport présidentiel, 41 (1905), 315. Rendement et composition du foin de prairie, fauché à différentes époques, 42 (1906), VII. Effet des engrains commerciaux sur une prairie, 42 (1906), XL. Pomme de terre monstrueuse, 43 (1907), VII. Influence des sels potassiques sur la résistance des plantes à la gelée, 48 (1912), 393 et LVI. La culture du sol à la dynamite, 49 (1913), IV. Les substances phosphorées du fourrage des prairies, 49 (1913), XL. Destruction des herbes adventices par les substances chimiques, 50 (1915), 106 p.-v. Organisation et activité des stations fédérales de chimie agricole, 53 (1920), 83 p.-v. Les plantes adventices des champs de céréales et leur destruction, 55 (1923), 36. Corrosion dans le sol des tuyaux de ciment, 56 (1929), 654. Composition chimique du tabac, essais de fumure, 57 (1929), 101.

Charles Guyaz.

Originaire de l'Isle; né le 22 février 1907. Etudiant en sciences. Membre effectif de notre Société dès le 1^{er} février 1933. Décédé à Lausanne le 4 octobre 1934.

Séance du mercredi 30 janvier 1935, à 20 h. 30.

Présidence: M. N. Oulianoff, président.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 19 décembre est lu et adopté.

Décès. — Le président fait part à l'assemblée du décès de M. le professeur *César Roux*, membre de la Société; il invite les membres présents à se lever pour honorer sa mémoire.

Admissions. — MM. *Benjamin Cordone* et *Arend H. Pol* sont admis dans la Société.

Candidatures. — M. *Philippe Choffat*, ingénieur, présenté par MM. N. Oulianoff et E. Gagnebin; M. *César Zbinden*, médecin-dentiste, présenté par MM. H. Goldstein et A. Maillefer.

Dans à la Bibliothèque. — M. le professeur G. Juvet nous a fait le gracieux hommage de la seconde partie de son ouvrage: *Leçons d'analyse vectorielle*. La bibliothèque a reçu d'autre part de M. le professeur P. Jaccard, de Zurich, une brochure intitulée: *Uber Ver-*